

DELIBERATION  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 31  
Pouvoirs : 3  
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 07/04/2015

Le 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

**OBJET : TRANSPORTS – Challenge Mobilité Rhône-Alpes le 4 juin 2015 – Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos Saônibike**

M. Bernard GRISON, Président, en l'absence de M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement et du Transport, expose que le jeudi 4 juin prochain, la Région Rhône-Alpes et l'ADEME organisent la cinquième édition du Challenge Mobilité Rhône-Alpes : «Au travail, j'y vais autrement », en direction des entreprises, des administrations et des associations de Rhône-Alpes.

L'objectif du challenge est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs de la région, sont ainsi invités le 4 juin à relever le défi « d'aller autrement au travail » par le biais d'un concours ludique visant à récompenser les établissements ayant le meilleur taux de participation ce jour-là.

Les établissements qui souhaitent participer s'inscrivent gratuitement dès le 17 mars 2015 sur la plateforme Internet [www.challengemobilite.rhonealpes.fr](http://www.challengemobilite.rhonealpes.fr) puis déclareront le nombre de salariés venus au cours de la journée du 4 juin 2014 en train, en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes...

Un classement régional et local sera établi et les établissements gagnants seront récompensés lors d'une cérémonie régionale le 6 juillet 2015. Pour le Département de l'Ain, l'association Hélianthe a été désignée relais local.

Le bureau a émis un avis favorable pour inscrire la CCDSV à cette 5<sup>ème</sup> édition en tant qu'employeur et en tant qu'autorité organisatrice de transport pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courrier aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Valorisation des établissements et salariés aux pratiques vertueuses.
- Evaluation des pratiques des salariés sur le trajet domicile-travail, et de fait, évaluer les résultats d'un Plan de Déplacements d'Etablissement.

Il est proposé au conseil que la CCDSV participe à cette journée par :

- La réalisation d'animations – type café croissants - en gares d'Anse et de Saint André de Corcy desservies par Saônibus et éventuellement celle de Saint Germain au Mont d'Or.
- La gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos le jeudi 4 juin 2015.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour la journée du 4 juin 2015 est évalué à 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de s'engager dans le challenge, Mobilité Rhône-Alpes : «Au travail, j'y vais autrement » le jeudi 4 juin 2015,
- ✓ **Approuve** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike le jeudi 4 juin 2015.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**30 AVR. 2015**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150413-2015C47-TR

A Trévoux, le 13 avril 2015,

**Le Président,  
Bernard GRISON**

